

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 11 avril 2020

### Coronavirus-COVID-19 en Bourgogne-Franche-Comté Accidents domestiques, intoxications, automédication : attention !

**L'épidémie de COVID-19 maintient une forte pression sur le système de santé régional avec plus de 1 200 personnes hospitalisées. 478 décès sont à déplorer en établissements de santé et 4 de plus qu'hier dans les établissements médico-sociaux de Bourgogne-Franche-Comté. Mot d'ordre collectif : rester chez soi, en étant attentif aux risques d'accidents et d'intoxications, en particulier des plus jeunes.**

Alors que 1 411 personnes sont de retour à domicile en voie de guérison, 1 239 patients sont soignés dans les hôpitaux de la région pour des formes graves de COVID-19. Parmi ces malades, 278 sont pris en charge dans les services de réanimation.

478 décès sont à déplorer en milieu hospitalier, 4 de plus qu'hier dans les établissements médico-sociaux de Bourgogne-Franche-Comté.

L'indispensable confinement peut favoriser la survenue d'accidents domestiques impliquant en particulier les enfants, comme l'observe l'Association française des centres anti-poison et de toxico-vigilance, qui rappelle quelques gestes simples pour les éviter :

#### **Des gestes simples pour éviter les accidents domestiques**

- Ranger les produits ménagers ou professionnels dans un placard fermé ou en hauteur,
- Placer les flacons de solutions hydro-alcooliques hors de portée des jeunes enfants après leur utilisation,
- Ranger tous les médicaments en hauteur ou dans une armoire à pharmacie fermée,
- Ne pas transvaser de produits en dehors de leur récipient d'origine,
- Ne pas mélanger les produits entre eux, surtout s'ils contiennent de la javel,
- Porter des protections adaptées (notamment des yeux) pour la fabrication/utilisation des produits,
- Surveiller les jeunes enfants pour qu'ils n'ingèrent pas des objets (piles bouton, billes métalliques ou billes / perles d'eau).

**Les centres anti-poison assurent des téléconsultations médicales gratuites, en urgence, 24 heures sur 24. Pour la Bourgogne-Franche-Comté, le numéro à composer est celui du centre de Nancy : 03 83 22 50 50.**

#### **Vigilance sur les produits du quotidien**

L'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) alerte également sur les intoxications liées à la désinfection et aux situations à risque. L'ANSES émet en particulier des recommandations concernant les nettoyants et désinfectants, les solutions hydro-alcooliques, l'usage des huiles essentielles...

L'ARS et le Réseau Régional de Vigilance et d'Appui (RREVA) Bourgogne-Franche-Comté insistent encore sur les dangers de l'automédication en rappelant aussi qu'il est fondamental de garder à l'esprit qu'aucune prescription n'est sans risque.

Il est impératif de signaler tout effet indésirable lié à la prise des traitements au centre régional de pharmacovigilance territorialement compétent et/ou sur le portail national du signalement des événements sanitaires indésirables : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>

**L'ensemble de ces recommandations sont accessibles sur le site de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté :**

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/coronavirus-les-informations-utiles>

**A noter dès aujourd'hui : l'ouverture d'une nouvelle plateforme d'entraide**

Co-construit avec l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et le soutien de beta.gouv.fr, le site « pretermainforte » se déploie aujourd'hui dans toute la France.

Ce service, qui concerne tous les besoins de renforts ponctuels des établissements de santé, hors soins, met en relation les citoyens professionnels bénévoles avec ces établissements.

<https://www.pretermainforte.fr>

